

COMMUNIQUE DE PRESSE

DE L'UNARSEA AU CNAPE

Lors de l'Assemblée Générale du 18 avril 2008, les associations adhérentes à l'UNASEA ont voté la modification des statuts de leur Fédération, transformant l'UNASEA en Conseil National des Associations de Protection de l'Enfant (CNAPE).

Soixante années après la création de l'UNARSEA en 1948, la fédération poursuit son évolution historique en transformant, avec ses partenaires¹, ses statuts afin de renforcer l'identité associative, politique et technique, de valoriser les interventions et les innovations des acteurs du champ de la protection de l'enfance, du handicap et de l'insertion et de constituer un pôle fédéral référent en faveur des enfants et des familles.

¹ A DOMICILE Fédération Nationale, ANPF, CNAEMO, FENAAH, FNDPF, FN3S.

Contact : Michel FRANZA

Paris, le 22 avril 2008

**Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance,
de l'Adolescence et des Adultes
118, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS -
Tél : 01 45 83 50 60 - Fax 01 45 83 80 36 / Email : contact@unasea.org**